
Courriel envoyé le 23 juin par Mme F. à sa députée Mme Bénédicte Auzanot (Vaucluse) et la réponse de celle-ci plus bas

Madame la Députée,

Résidant dans votre circonscription, je vous écris aujourd'hui à propos de la proposition de loi relative à l'aide à mourir.

Cette question me tient particulièrement à cœur car elle touche à ce que nous avons de plus précieux : la liberté de chacun de vivre sa fin de vie dans le respect de ses convictions, de sa dignité et de sa volonté.

Mon mari était atteint de la maladie de corps de Lewy, je l'ai aidé à vivre au mieux de ce qui est possible dans sa situation, sa fin de vie a été très dure pour lui autant que pour moi sans pouvoir y mettre fin à sa demande.

Une large majorité de Français souhaite une évolution de la loi. La Convention citoyenne sur la fin de vie a elle aussi exprimé un soutien clair à l'ouverture d'un tel droit.

Aujourd'hui, il est important que le Parlement puisse répondre à cette attente sociétale. après de nombreux reports, une troisième lecture imminente à l'Assemblée nationale et des années de réflexion collective, il me semble que le moment est venu d'aboutir. Je souhaite donc que vous souteniez l'adoption de cette loi et que vous contribuiez à permettre à l'Assemblée nationale de se prononcer définitivement sur ce texte attendu par une grande majorité des Français.

Je vous remercie du temps que vous consacrerez à ma démarche et reste attentive à votre réponse.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma considération distinguée.

Nicole Hélène F.

De : **Bénédicte Auzanot (boîte publique)** <

Le 23 juin 2026

Chère Madame,

je vous remercie pour votre courriel. Je crains cependant que ma réponse ne soit pas de nature à vous satisfaire. En effet, je suis hostile à cette loi que je perçois comme une véritable boîte de Pandore. Sachez que l'Assemblée a voté récemment un élargissement important en faveur des soins palliatifs. C'est là, je crois, la voie la meilleure pour accompagner les fins de vie, même si, j'en ai conscience, elle ne saurait répondre à toutes les situations.

Recevez, chère Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bénédicte Auzanot
députée de Vaucluse